



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

### SOMMAIRE DU BIR N°2 DU 16 septembre 2019

**DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE .....ERREUR !  
SIGNET NON DEFINI.**

COMMISSION ACADÉMIQUE POUR LE RECRUTEMENT DES DIRECTEUR(TRICES) DÉLÉGUÉS(ES) AUX FORMATIONS  
PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

**DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS .....3**

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR SESSION 2020 .....3

**UNIVERSITE LUMIERE LYON 2.....4**

RECRUTEMENT D'UN-E RESPONSABLE DU SERVICE PEDAGOGIE DU SUPERIEUR (DIRECTION DE LA FORMATION ET  
VIE ETUDIANTE) .....4

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

## COMMISSION ACADÉMIQUE POUR LE RECRUTEMENT DES DIRECTEURS DÉLÉGUÉS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

BIR n° 2 du 16 septembre 2019

Réf : secrétariat DAFPIC

En application de la [circulaire n° 2016-137 du 11-10-2016](#), la composition de la commission académique chargée d'examiner les candidatures des enseignants aux fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques est fixée comme suit :

Président : Monsieur Patrice Gaillard Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue	
Vice-Président : Monsieur François Ferey Coordonnateur de la mission de contrôle pédagogique des formations professionnelles en apprentissage	
Membres titulaires	Membres suppléants
Madame Lydia Advenier Proviseure Lycée polyvalent Hector Guimard – Lyon 7ème	Monsieur Thierry Tralléro Proviseur Lycée des métiers du BTP Tony Garnier
Monsieur Jean-Pierre Biemann Proviseur LP Cuzin - Caluire et cuire	Madame Cécile Mathey Proviseure Cité scolaire Claude Bernard Villefranche
Monsieur Lionnel Barriquant Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, LPO Hector Guimard - Lyon	Monsieur Jean-Michel Damour Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques Lycée Professionnel Barthélemy Thimonnier
Monsieur Olivier Berthiaud Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques Lycée polyvalent La Martinière Monplaisir - Lyon 8ème	Madame Christelle Abis Directrice délégué aux formations professionnelles et technologiques Lycée polyvalent Arbez Carme – Bèlignat
Monsieur Noël Morel, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional	Madame Véronique Monmaron Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional
Madame Dominique Vassal Inspecteur de l'Éducation Nationale	Madame Jacqueline Meiller Inspectrice de l'Éducation Nationale

# DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

## BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR SESSION 2020

BIR n° 2 du 16 septembre 2019  
Réf : bureau DEC3

### 1. PHASE DE PRÉ-INSCRIPTIONS

**Par arrêté rectoral du 29 août, le registre d'inscription du Brevet de Technicien Supérieur - session 2020 sera ouvert du :**

Du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 15 novembre 2019 à 17 heures (heure locale)

***N.B. : la date de clôture des registres est fixée nationalement par arrêté ministériel du 26 juin 2019 (NOR : ESRS1900157A) Elle s'impose donc à tous.***

- **Les pré-inscriptions se feront sur INTERNET** à partir du site du rectorat de Lyon :

[Académie de Lyon Inscription BTS session 2020](#)

**N.B. Les candidats de l'étranger s'inscrivant par voie postale transmettront leur dossier de pré-inscription dans les mêmes délais, le cachet de la Poste faisant foi.**

### 2. PHASE D'INSCRIPTION

- **Tous les établissements de formation** devront avoir transmis à la DEC3 les confirmations de leurs candidats **avant le 29 novembre 2019.**
- **Tous les candidats pré-inscrits sous statut « individuel »** doivent également retourner leur confirmation d'inscription **au plus tard, le vendredi 29 novembre 2019**, le cachet de la Poste faisant foi. **L'envoi en LRAR est vivement recommandé.**

#### **ATTENTION !**

- **La phase de pré-inscription est obligatoire et conditionne la phase administrative de l'inscription.**
- **Aucune confirmation d'inscription ne peut être acceptée après la date fixée.**
- **La pré-inscription est caduque lorsque le dossier de confirmation n'est pas adressé au bureau gestionnaire à la date requise ou s'il ne correspond pas aux conditions requises par la réglementation du diplôme.**

## **UNIVERSITE LUMIERE LYON 2**

### **RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE PEDAGOGIE DU SUPERIEUR (DIRECTION DE LA FORMATION ET VIE ETUDIANTE)**

BIR n° 2 du : septembre 2019  
Ref : Université Lumière Lyon 2

Créée en 1973, l'Université Lumière Lyon 2 est considérée comme la deuxième université française en lettres, langues, sciences humaines et sociales. L'Université Lumière Lyon 2 accueille sur deux campus principaux près de 28 000 étudiant·es, de la licence 1 au doctorat. Elle compte 13 composantes (unités de formation et de recherche - UFR - instituts et département) réparties dans 2 secteurs de formation et de recherche : lettres, sciences humaines et sociales (LSH) et droit, économie et gestion (DEG).

Avec 35 entités de recherche reconnues dont 16 UMR (Labellisées CNRS) et une FRE (membre du réseau des MSH), l'Université Lumière Lyon 2 est aujourd'hui un pôle majeur de formation et de recherche, ouvert sur son environnement régional, exerçant un rayonnement national, et résolument tourné vers la coopération scientifique internationale.

L'université Lumière Lyon recrute un(e) Responsable du Service Pédagogie du Supérieur de Direction de la formation et vie étudiante.

Vous êtes prié(es) de candidater uniquement par mail en envoyant votre CV et LM dans un seul et même fichier (word, pdf, ...) à [drh-recrutement@univ-lyon2.fr](mailto:drh-recrutement@univ-lyon2.fr).

Vous trouverez en annexe la fiche de poste publiée à la BIEP sous la référence n° 2019-235741

**NOTIFIÉ À TOUS LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT  
Pour la rectrice et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie**

**Pierre Arène**